



NOTRE VOIX SERA LA VÔTRE

Du 23 au 30 octobre 2018 nous élisons nos délégués PNC au CSE,
Comité Social et Économique :12 titulaires +12 suppléants.

Cette première élection est majeure d'autant que notre profession
est la plus représentée au sein de JOON.

ELECTIONS CSE JOON 2018



Akli Benhamma
CC-SNPNC-FO



Laëtitia Plegat
HOT-UNSA-PNC



Patrice Pradel
CC-UNSA-PNC



Lucie Mari
CC-SNPNC-FO



Prisca Sohan
HOT-SNPNC-FO



Romain Saffy
STW-SNPNC-FO



Jessica Pichardie
HOT-SNPNC-FO



Elise Didou
HOT-UNSA-PNC



Maxence Ruyters
STW-UNSA-PNC



Lydie Lay
CC-SNPNC-FO



Bruno Beauval
STW-SNPNC-FO



Laëtitia Corredig
HOT-UNSA-PNC



Melina Romero
Gutierrez
CC-UNSA-PNC



Fabien Loiseleux
CC-SNPNC-FO





**NOTRE UNION,
C'EST VOTRE FORCE**

I UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE ET SOUDÉE

Une intersyndicale pour être efficaces dans les négociations et assurer une communication et des échanges de qualité avec vous.

Certains de nos candidats ont acquis une **EXPERIENCE** de représentants du personnel dans d'autres compagnies (anciens secrétaires de CE et délégués syndicaux).

L'équipe est déjà dans l'action. Grâce à notre travail commun, la direction nous rencontre (obtention du remboursement du CDGUP par exemple). C'est **SOUDÉS ET SOLIDAIRES** que le SNPNC-FO et L'UNSA-PNC abordent les négociations.

I POURQUOI UNE INTERSYNDICALE ?

> pour répondre à une demande forte que vous nous avez formulée.

NOTRE UNION, C'EST VOTRE FORCE

> pour présenter un front uni et mettre en commun notre énergie.

SYNERGIE : Une intersyndicale composée du SNPNC-FO et de l'UNSA PNC est majoritaire au sein d'Air France, représente les PNC au Conseil d'Administration du groupe AF ainsi que de la CRPN.

AUTONOMIE : Au sein du SNPNC-FO comme de l'UNSA PNC les sections de chaque Compagnies sont souveraines.

ON EST AIR FRANCE QUAND ÇA ARRANGE LA DIRECTION

Nous sommes AF quand il s'agit : de faire les lignes AF, de voler sur les avions d'Air France, de fidéliser la clientèle AF, d'offrir le produit élaboré par AF, de faire du « voyage nouvelle génération ».

Nous ne sommes plus AF quand il s'agit : de nous payer, de nous héberger, d'assurer nos repos, de faire carrière.

Les PNC JOON doivent être reconnus à leur juste valeur.

UN MANDAT POUR TENDRE VERS DES CONDITIONS IDENTIQUES À CELLES D'AF À TRAVAIL ÉGAL = CONDITIONS ÉGALES.

LA PRIORITÉ DE NOTRE ENGAGEMENT : LA NÉGOCIATION D'UN ACCORD COLLECTIF !

Porte-paroles de vos revendications, avec votre confiance, nous défendrons :

- > L'augmentation du salaire mensuel minimum garanti (SMMG)
- > La création et la valorisation de primes (VAB, CCD, incitation, vol dégradé)
- > La majoration des heures complémentaires et supplémentaires,
- > L'obtention de la stabilité et d'une maîtrise de nos plannings,
- > L'amélioration des conditions d'hébergements au travers d'un comité paritaire notamment
- > La prise en compte du risque fatigue, indispensable dans nos fonctions de sécurité
- > La défense d'une vraie politique de santé et de sécurité au travail, primordiale dans NOTRE activité
- > L'augmentation des compositions-équipage sur LC
- > GP : Statut R2 et billets ZED (autres compagnies)

**DU 23 AU 30 OCTOBRE 2018
VOTEZ ET FAITES VOTER POUR
LA LISTE SNPNC-FO UNSA-PNC !**